

# École maternelle de la Pie

## 3ème Conseil d'école du 20 Juin 2014

1) Rentrée scolaire 2014 : Effectifs/ Structure envisagée/ Organisation/ Point d' étape sur les rythmes scolaires:

Effectifs :

Pour la rentrée de Septembre 2014 les effectifs prévisionnels sont de 278 élèves (baisse de 7 enfants par rapport à 2013/2014) répartis comme suit :

74 (+/- 3 ) enfants en Petite Section (PS)

98 enfants en Moyenne Section (MS)

103 enfants en Grande Section GS (+ 6 nouveaux enfants)

Structure envisagée :

Ce nouvel effectif va s' organiser toujours autour de 10 classes

La répartition des enfants au sein des classe sera a priori celle-ci :

-3 PS avec 26/25/26 enfants par classe

-3 MS avec respectivement 28/29/29 enfants par classe.

-1 double niveau M/G Section à 26 élèves avec 12 moyens et 14 grands.

-3 GS avec 30/30/29 enfants par classe.

Rentrée scolaire 2014/2015 :

Elle aura lieu le **mardi 02 SEPTMBRE 2014**.

Il y aura comme les années précédentes un rentrée échelonnée pour les PS, à savoir le mardi 02/09/2014 des RDV « individualisés » des enfants avec leurs parents et l' enseignante. Le jeudi 04/09 ou le vendredi 05/09 les enfants seront accueillis par moitié de classe toute la journée et le lundi 08/09 la rentrée se fera pour tous les enfants en classe complète en PS.

Les MS et les GS rentrent normalement le mardi 02/09/2014 à 08h20.

Point d' étape sur les rythmes scolaires :

Au grand dam des délégués de parents présents et de l' équipe enseignante encore aucune décision n' a été arrêtée concernant la demi-journée supplémentaire d' école que la réforme sur les rythmes scolaires impose. Le représentant de la Mairie Mr DUBOIS a expliqué qu' un Conseil Départemental de l' Éducation Nationale (CDEN) avait eu lieu le 19/06/2014 et que la décision concernant l' organisation de la semaine scolaire pour les enfants de la primaire serait rendue le 03/07/2014, veille des vacances scolaires. Les parents présents et les enseignantes ont tous montré leur indignation en raison notamment des problèmes engendrés par cette réponse tardive pour l' organisation des parents pour la rentrée prochaine. Le Règlement intérieur sera modifié lors du 1<sup>er</sup> Conseil d' école de l' année scolaire 2014/2015.

2) Bilan du projet d' école de l' année écoulée : bilan des actions et des interventions.

- Le Carnaval a été une réussite puisque même les enfants de l' élémentaire ont suivi les petits de la maternelle.

- Dans le cadre de la liaison GS-CP : il y a eu de nombreux échanges. Des rencontres sportives. Des moments en classe puisque les GS sont allées poser des questions à des enfants de CP dans leurs classes. Les enfants de CP sont venus dans les classes des GS pour leur montrer leurs trousse et leurs contenus.

Ces échanges ont été riches et permettent aux enfants de GS de se projet vers leur entrée en CP. Le projet sera reconduit l'année prochaine.

- Les GS ont participé à l' action « devenir piéton ». Il s' agit de plusieurs ateliers animés par la Police Municipale (diapositives, sensibilisation par rapport aux panneaux de signalisation et aux dangers dans la rue, explication du rôle de passager dans un véhicule...). Du 24 au 28 Juin les GS vont faire un tour du quartier par petits groupes avec les agents de la Police Municipale afin de se voir expliquer les risques liés à la route.

- Le livret d' accueil remis aux parents d' enfants entrant en PS de maternelle a été très bien reçu par les parents. Même certaines écoles de Saint-Maur sont intéressées.

- La bibliothèque qui est un axe du nouveau projet d' école est en cours d' inventaire. Évocation par Mme la Directrice de l' opportunité d' acquérir un logiciel pour inventorier les ouvrages et d' un ordinateur spécialement dédié à la bibliothèque.

3) Évaluation des GS : Présentation des résultats

Les enfants de GS de l' école ont participé à une évaluation départementale dans le cadre de la Mission Départementale Maternelle de leurs connaissances. Ces évaluations facultatives ( c'est-à-dire indépendantes du programme scolaire) se sont déroulées du 05 au 16 Mai 2014. Les enfants par petits groupes de 6 à 8 ont été évalués sur deux domaines : découvrir le langage et l' écrit et découvrir les nombres.

L' intérêt de ces évaluations ? Un moyen pour l' équipe enseignante d' avoir une vision plus objective des élèves puisque les résultats étaient analysés par informatique. Par ailleurs, cela permettait aux enseignantes de se positionner par rapport à leurs méthodes d' enseignement. Résultat : Dans l' ensemble les enfants ont assez bien réussi et bien vécu ces évaluations.

Certains enfants plus fragiles ont pu mal vivre ces évaluations avec la création d' un stress inhabituel .

4) Fournitures scolaires : information :

Circulaire du 29/04/2014 qui prône des « listes responsables de fournitures scolaires » pour les enfants qui rentrent en CP ;

Cette liste a été diffusée aux enfants via l' API. L' objectif de cette liste est de permettre des achats mutualisés pour réduire les dépenses des parents. L' année précédente 20 parents de l' école ont eu recours à ce système. La liste est diffusée dans les cahiers des GS.

Une proposition du C.E est de bien mettre en exergue sur l' information à propos de cette initiative que la liste est faite en accord avec les maîtresses de l' élémentaire.

#### 5) Suivi des travaux et des demandes adressées à la Mairie :

##### Les travaux de réfection de la toiture :

Ils vont commencer la semaine 27 du 30/06/2014 au 04/07/2014 par l' installation d' échafaudages et de palissades et durer jusqu' à la semaine 35 du 25 au 29/08/2014. Ces travaux vont nécessiter le déplacement de l' accueil de la garderie du matin et du soir puisque les échafaudages vont couvrir notamment la porte de la garderie.

Le C.E demande à la Mairie ce qu' il en est concernant les mesures d' évacuation en cas d' urgence et si les travaux concernent la réfection de tout le toit côté réfectoire où juste le toit au-dessus de la classe 10.

Par ailleurs, l' école maternelle reste Centre de loisirs pour le mois de Juillet malgré les travaux. Un des dortoirs va être mis à disposition du centre de loisirs pendant ce mois là et l' accueil de la garderie se fera par l' entrée principal et dans le préau.

La réparation de la porte extérieure des WC des moyens et la vitre à remplacer dans le couloir des petits sont programmées pour l' été 2014.

S' agissant de la société ARZ MEN l' arrêté municipal pris en urgence le 19/03/2014 suite aux émanations de la chaudière à bois est toujours en vigueur. Le C.E demande de nouveau de manière ferme la pose d' un capteur de la qualité de l' air sur le toit de l' école afin d' alerter en cas de nouvelles émanations de cette société ou d' une autre. Le représentant de la Mairie précise qu' un appel d' offre va être passé en Septembre concernant la société qui se charge de vérifier la qualité de l' air au sein de l' école.

Il n' y a toujours pas de housses de protection pour les extincteurs et des goupilles ont déjà disparu sur certains extincteurs. Les housses devraient être livrées en septembre 2014.

La protection des radiateurs est trop coûteuse elle n' est donc pas envisagée à court terme.

Les demandes de mobilier concernant l' achat de tables plus grandes adaptées aux GS : aucun renseignement pour l' instant. Aucune nouvelle non plus pour les demandes faites individuellement par les maîtresses au Printemps 2014.

##### L' adaptation des structures de jeux aux enfants de PS :

Suite à un accident grave survenu à un petit garçon de PS sur une des structures de jeux présentes dans la cour principale (le jeu avec la rampe de pompier) la PEEP a demandé, suite à l' interpellation de la maman de l' enfant, les mesures que comptaient prendre la Directrice.

Constat : les jeux, quoique théoriquement adaptés pour des enfants de 2 à 8 ans, ne peuvent pas être modifiés. Échanger les jeux présents dans la petite cour avec ceux de la grande cour serait plus onéreux que le prix des jeux eux mêmes, un système de roulement pour la récréation des enfants de PS n' est pas envisageable au vu des contraintes horaires données par l' Inspecteur de l' Éducation Nationale à l' équipe enseignante.

Solutions proposées : une interdiction pure et simple de l' accès à ces structures aux enfants de PS lors des récréations mais difficulté lorsque la récréation est mixte avec des MS/ démontage de ces structures/ surveillance accrue.

##### Demande concernant le projet d' antenne-relais à proximité de l' école :

Il s' agit en fait de déplacer l' antenne qui se trouve à côté de l' école élémentaire vers un immeuble privé situé 30 avenue Jean Jaurès. Donc éloignement de l' antenne relais du groupe scolaire La Pie.

Une étude sur la circulation , la propreté et la sécurité va démarrer en Septembre 2014. Pourront ainsi être évoqués les gros problèmes de circulation aux abords de l' école avec encore trop d' incivilités de la part des parents qui se stationnent le long des plots et des barrières alors que cela est interdit pour des raisons de sécurité, ou ceux qui se stationnent devant l' entrée de secours alors que cela est matérialisé par un panneau clair d' interdiction de stationner et ce pour des raisons évidentes de sécurité de tous les enfants

**Une fois encore le C.E demande aux parents de bien vouloir faire un effort concernant le stationnement aux abords de l' école afin de ne pas mettre les enfants en danger.**

#### 6) Organisation de la Fête de fin d' année :

Cette année encore la kermesse sera commune avec l' élémentaire et se tiendra **le 28/06/2014 de 10H à 13H.**

D' après l' enquête menée auprès des parents de la maternelle seule une vingtaine de parents souhaite aider pour la tenue de la Kermesse. Les maîtresses souhaitent participer et tiendront le stand alimentaire. Les livrets des enfants seront remis aux parents dans la semaine précédent la kermesse. Le matin de la kermesse les maîtresses se tiendront à disposition des parents. Les ATSEM ne seront pas présentes sur leur temps de travail à la kermesse car ne travaillent aucun samedi de Juin 2014.

#### 7) Positionnement de l' école concernant les « cadeaux » fête des pères/mères.

A la demande des parents l' équipe enseignante a expliqué que l' absence de cadeau pour ces deux « fêtes » était là pour éviter de stigmatiser les enfants ayant perdu un parent.

Si vous avez des questions concernant ce dernier Conseil d' école :  
Vos déléguées sont Mélanie Mary (MS 8) et Marion Kloss (MS 6)  
Pour nous joindre : [peep.maternellelapie@gmail.com](mailto:peep.maternellelapie@gmail.com)



web

